**L’OIM pour une meilleure gestion des frontières en Afrique de l’Ouest**

***La région ouest-africaine fait face depuis un certain temps, à la montée de l’insécurité avec notamment la menace croissante de l’extrémisme violent.***

En réponse à cette situation, l’Organisation internationale pour les migrations (OIM), avec le soutien financier du Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, a mis en place le projet « *Renforcer la sécurité frontalière et la résilience des communautés frontalières dans le Golfe de Guinée* ».

« *C’est un programme régional qui couvre les pays du Golfe de Guinée, notamment le Togo, le Bénin, la Côte d’Ivoire et le Ghana. Ce programme va cibler les régions frontalières de ces pays* », explique Abibatou Wane, Représentante de l’OIM pour le Ghana, le Togo et le Bénin.

L’objectif principal du projet est de contribuer à l’amélioration de la stabilité régionale dans le Golfe de Guinée en renforçant les capacités de gestion des frontières et la résilience des communautés à certains postes frontaliers du nord du Bénin, de la Côte d’Ivoire, du Ghana et du Togo.

Les interventions vont porter sur la rénovation et la construction de cinq postes frontaliers (deux au Ghana et un au Bénin, en Côte d’Ivoire et au Togo), la fourniture d’équipements de patrouille et la construction d’installations d’eau, d’assainissement et d’hygiène. Le site envisagé au Togo est la localité de Pogno, frontalière avec la province de Kompienga au Burkina Faso.

« *Nous allons également renforcer la résilience des populations en ces milieux*», ajoute Mme Wane. L’OIM va donc mener une enquête en amont pour déterminer la perception des populations locales sur les questions de sécurité et recueillir les recommandations et actions à mettre en place pour renforcer la résilience des communautés. Ceci va permettre de renforcer les relations de confiance entre les communautés, les autorités et les forces de l’ordre.

Parmi les résultats attendus de ce projet, on dénombre le contrôle des mouvements avec les données du flux migratoire, l’amélioration des mécanismes d’intervention d’urgence en matière de santé publique aux frontières, le renforcement de l’engagement et de la coopération avec les communautés frontalières et le renforcement de la coopération entre les pays du Golfe de Guinée.

Photos illustratives



